

## Entrée par les tournages grosiers et litières

Vous listez ici les fourrages grosiers (ensilages, foin, pailles, choux...) provenant d'une exploitation tiers ou du commerce ainsi que les produits destinés au couchage des animaux (pailles, sciures...).

Composition des fourrages grosiers et litières

Kg/tonne MS	N			P			K			% MS
	N	P	K	N	P	K	N	P	K	
Ensilage maïs	12,5	2,4	10,4	30						
Ensilage herbe	20	2,6	20,7	20						
Foin	15	2,6	18,3	85						
Foin légumineuse	28	2,6	20,7	85						
Choux fourrager	25	3,5	27,4	12,4						
Sorgho fourrager	15	2,6	16,6	21						
Colza fourrager	35	3,5	33,2	12,7						
Betterave fourragère	16	1,5	29	13						
Pulpes bett. déshydratées	16	1	6,2	88,9						
Pulpes bett. surpressées	16	1	6,2	22						
Mélasses* de betteraves	23,3	0,5	39,8	76,1						
Drèches fraîches	48	5,7	0,8	20,5						
Luzerne déshydratée (16 % MAT)	26	2,7	15	91						
Paille traitée NH3	16	1,1	10	88						
Paille non traitée	6	1,1	10	88						
Paille pois	14	1,3	20,7	86						

\* Pour des mélasses enrichies en urée, faire le calcul :

Protéines brutes du produit enrichi

6,25

## Entrée par les animaux

### Types d'animaux importés sur l'exploitation

Vous listez ici les animaux entrés sur votre exploitation : les animaux achetés ainsi que les animaux que vous avez mis en pension chez un autre éleveur et qui sont revenus sur votre exploitation cette année. Sur une même ligne vous n'inscrivez que des animaux de poids voisin et d'une même espèce. Ne pas enregistrer les animaux nés sur l'exploitation pendant l'exercice : veaux, porcelets, agneaux (ils sont comptés dans les variations de stock).

## Entrée par les concentrés et les compléments minéraux

Pour évaluer les entrées d'azote, phosphore, potassium par les concentrés et les compléments minéraux, on recense les achats de concentrés du commerce, de matières premières (céréales, tournures de soja, l. de poudre de lait pendant l'exercice. En aucun cas, on ne compte les céréales ou autres cultures autoconsommées qui correspondent à des mouvements internes à l'exploitation. Vous inscrivez vos achats de concentrés par types : concentrés énergétiques, concentrés de production, concentrés protéiques.

Composition moyenne de matières premières

Kg/tonne	Teneurs par tonne de produit brut		
	N	P	K
blé tendre	15,5	3,5	4,3
Orge	13,0	3,5	5,8
Maïs grain	13,0	3,0	3,6
Tourt. soja 48	73	7,0	17,4
Tourt. soja 46	71	7,0	17,4
Tourt. soja 44	68	6,1	17,4
Tourteau colza	56	11	10,8
Pois	32,5	3,8	9,3
Lupin	55,5	3,9	14,1
Pulpe surpressée	16	1,0	6,2
Luz. déshydratée			
à 16% MAT	25,6	2,7	15
à 18% MAT	28,8	2,7	15
à 20% MAT	32	2,7	15
à 22% MAT	35,2	2,7	15

Composition des aliments du commerce

Kg/tonne	Teneurs par tonne de produit brut		
	N	P	K
<b>Concentrés énergétiques</b>			
12 %	19,2	3,9	5,0
14 %	22,4	3,9	5,8
<b>Concentré de production</b>			
18 %	29	4,4	7,5
22 %	35	4,8	9,2
26 %	42	5,2	10
30 %	48	5,7	11,7
<b>Concentrés protéiques</b>			
36 %	58	6,1	14,2
40 %	64	6,5	16,0
44 %	70	7,0	16,7
<b>Poudre de lait</b>	36	10,4	17,5
Aliment post sevrage	29	6,5	7,5
Aliment porc charcutier	27,2	6,5	8
Aliment poulet	35,2	7	9,1
Aliment poules pondeuses	26,4	7	7

Composition des engrais organiques en N,P,K (kg/ha pour les lisiers) ; (kg/T pour les fumiers, et fientes)

Bovins	N	P	K
Fumier très compact, litière accumulée	5,8	1	8
Fumier compact (étables entravées, pentes pailées, logettes pailées)	5	1	6,6
Fumier mou de logettes	5,1	1	5,1
Lisiers bovins en système couvert :			
• bovins à l'engrais	5,2	0,7	3
• autres bovins	3,5	0,5	3,1
Lisier dilué	2,7	0,5	2,7
Lisier très dilué	1,6	0,3	2
Purin pur (étables entravées)	3	0,4	4,7
Lixiviat (purins dilués de fumières)	0,4	0,1	1,2
<b>Volailles</b>			
Lisier de poules pondeuses (kg/T)	6,8	4,1	4,6
Fientes poules pondeuses :	22	8,7	10
• prés-séchées sur tapis	40	17,5	23,2
• séchées sous hangar	22	10	15
Fumier poulet de chair (stocké)			
<b>Porcins</b>			
• Lisier de porc à l'engrais (prélevé sur caillbotis)	9,6	2,1	4,9
• Lisier mixte (prélevé en fosse extérieure)	4,3	1,7	2,1
• Fumier de litière accumulée	7,2	3	8,5
• Fumier de litière radée	9,1	4,8	9,3

Sources : Institut de l'Élevage, IIT, Cemagref, ITAVI 1998